



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2024

Convoqué le 11 septembre 2024, le Conseil municipal s'est réuni le mardi 17 septembre 2024 à 19h30 sous la présidence de Cyrille LE CLEACH, Maire, salle du Conseil municipal.

Sont présents :

Cyrille LE CLEACH - Jean-Yves ROZEN- Laëtitia FAUCHE – Loïc LE FUR – Pascal LE LOC'H - Sandra DANIEL - Laurent GUICHAOUA – Nelly PERON - Marine CHARLOT – Christelle LE CAP – Pauline KERC'HRON - Christophe LE QUEAU – Joël LUCAS (arrivé à 19h35 au point 2.1) - Nathalie LE GENTIL - Bruno JULLIEN - Jean SCEBALT - Elisabeth LE COSSEC

Ont donné procuration :

Yannick LE MOIGNE procuration à Loïc LE FUR
Lauriane CARROT procuration à Marine CHARLOT
Bertrand COSSEC procuration à Laëtitia FAUCHE
Stéphane PESNEL procuration à Jean-Yves ROZEN
Sandrine HELOU procuration à Laurent GUICHAOUA
Laurence LE BERRE procuration à Bruno JULLIEN

Assistent également à la séance :

Delphine GLAIS, DGS
Laurent MONFORT

Présents : 17 élus présents, 23 votants
Sandra DANIEL est désignée secrétaire de séance.

La séance démarre à 19h30.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

1- AFFAIRES GÉNÉRALES

1.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 27 juin 2024

2- FINANCES

2.1 Réalisation d'un emprunt

1-AFFAIRES GÉNÉRALES

Rapporteur : Cyrille LE CLEACH

1.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 27 juin 2024

[Annexe 1_PV CM 27062024](#)

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 27 juin 2024 à l'approbation des Conseillers municipaux.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des présents (22 voix), approuve le procès-verbal de la séance du 27 juin 2024.



2- FINANCES

Rapporteur : Cyrille LE CLEACH

2.1 Réalisation d'un emprunt

[Annexe 2_Offres CMB](#)

[Annexe 3_Conditions générales offre CMB](#)

Le débat d'orientation budgétaire présenté en Conseil municipal le 14 décembre 2023 prévoit un montant d'investissement prévisionnel de 12 809 000 € sur la période 2024-2028, pour partie financé par des emprunts.

Le besoin en financement par l'emprunt est estimé à 2,4 M€ pour couvrir les dépenses engagées dans le cadre du budget 2024.

Une consultation a été réalisée du 18 juillet au 30 août 2024 auprès de 7 établissements bancaires pour un financement de 2,4 M€ sur 25 ou 30 années.

Présentation des offres reçues pour l'emprunt à hauteur de 2.4 M€

La commune a reçu 6 offres à taux fixes, sur 25 ans et 4 offres sur 30 ans :

A. Comparatif des offres sur 25 ans

	Conditions financières				IRA	Total frais financiers
	Amortissement	Taux	Prd	Frais		
	2 400KE Amortissement constant	Taux fixe : 3,56%	Trim	2 400€	Actuarielle	1 081 080€
		Taux fixe : 3,37%		2 400€	Actuarielle	1 023 510€
		Taux fixe : 3,42%		2 400€	Actuarielle	1 038 660€
		Taux fixe : 3,52%		1 200€	Actuarielle	1 067 760€
		Taux fixe : 3,66%		-	Soulte	1 108 980€
		Taux fixe : 3,60%		-	Actuarielle	1 090 800€



B. Comparatif des offres sur 30 ans

	Conditions financières				IRA	Total frais financiers
	Amortissement	Taux	Prd	Frais		
	2 400€ Amortissement constant	Taux fixe : 3,39%		2 400€	Actuarielle	1 232 970€
		Taux fixe : 3,43%		2 400€	Actuarielle	1 247 490€
		Taux fixe : 3,52%		1 200€	Actuarielle	1 278 960€
		Taux fixe : 3,72%		-	Actuarielle	1 350 360€

Les offres étant à taux fixe, et les bases identiques, l'offre du Crédit Mutuel de Bretagne est la plus avantageuse au niveau des frais financiers, que ce soit sur 25 ou 30 ans.

Offre	Frais financiers	Annuités	Amortissement	Intérêts	Date d'échéance	Taux d'intérêt moyen
CM - TF 3.37% - 25 ans	1 023 510,00 €	3 421 110,00 €	2 400 000,00 €	1 021 110,00 €	30/09/2049	3,37%
CM - TF 3.39% - 30 ans	1 232 970,00 €	3 630 570,00 €	2 400 000,00 €	1 230 570,00 €	30/09/2054	3,39%

Le choix de la durée doit se faire :

- En arbitrant le poids des annuités au regard du coût financier ;
- En prenant en compte l'impact sur l'encours de la dette.

Analyse du poids des annuités au regard du coût financier

Durée	Première annuité pleine	Annuité en capital	Frais financiers
25 ans	175 000 €	96 000 €	1 023 510 €
30 ans	160 000 €	80 000 €	1 232 970 €

Soit des frais financiers supplémentaires de l'ordre de 210 000 € pour une durée de 30 années.

Impact de l'emprunt sur l'encours de la dette

La capacité de désendettement de la commune au 31/12/2023 était de 2 ans et 10 mois. Une simulation de l'impact de cet emprunt sur l'encours de la dette a été réalisée avec une hypothèse de capacité d'autofinancement (CAF) brute maintenue. Elle serait de l'ordre de 5 ans et 7 mois au 31/12/2024 quelle que soit la durée de l'emprunt, et quasiment identique sur la durée totale de l'emprunt.



La commission finances, ressources humaines et animation économique locale du 9 septembre 2024 a émis un avis favorable à l'unanimité sur la proposition du Crédit Mutuel de Bretagne sur 25 années.

Bruno JULLIEN souhaite apporter un commentaire sur la durée de désendettement. Nous passons à 5 ans et 7 mois, alors qu'il est considéré qu'il ne convient pas de dépasser les 7 années, qui constituent un seuil d'alerte. Il faudra être vigilant à laisser une marge de manœuvre pour la prochaine équipe municipale.

Cyrille LE CLEACH précise que l'endettement est lié à l'investissement nécessaire pour entretenir notre patrimoine, et diminuer la dette grise communale. La dette grise est composée des augmentations de coût d'entretien liées à la vétusté des équipements.

Jean SCEBALT précise que la commission finances s'était surtout prononcée sur la durée : 25 ans.

Le Conseil municipal, approuve, à l'unanimité, la décision d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'offre d'emprunt proposée par le Crédit Mutuel de Bretagne, suivant les caractéristiques suivantes :

Montant emprunté : 2 400 000 €

Durée d'emprunt : 300 mois

Taux fixe de base : 3,37 %

Taux effectif global : 3,3803%

Périodicité de remboursement : trimestrielle

Amortissement du capital : linéaire

Indemnités de remboursement anticipé : selon conditions générales

Indemnités de passage du taux fixe à taux variable : néant

Commission d'engagement / frais de dossier : 2 400 €

3- DIVERS

Cyrille LE CLEACH aborde plusieurs sujets :

- La rentrée scolaire : une 7^e classe est ouverte à l'école publique du Docteur Fleming, la cour est aménagée.
- La rentrée associative s'est bien déroulée.
- La problématique des sangliers sur le territoire.

Sandra DANIEL évoque le travail réalisé par l'espace jeunes pour le renouvellement du Conseil municipal des enfants.

Pauline KERCH'ROM présente les activités prévues dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine 2024.

La séance est levée à 19h45.

Le Maire

Cyrille LE CLEACH

La secrétaire de séance

Sandra DANIEL